



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 23 février 2019 à TAULE (29)

Présents : BEGES Didier, BREST Guinal, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, EVENO Patrick, KERISIT Michel, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, LOMENECH Michel, LE DIOURON Joël, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THÉPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Absents excusés : LARUE Eric, BROSSARD Claude, SAUVAGE Vivien.

Invités : JAN Valentin, PALIERNE Christian, RENAUX Kenny

1) Accueil, informations du Président

Il présente les excuses de Claude BROSSARD, Eric LARUE, Vivien SAUVAGE.

Le Président remercie les membres présents et salue la présence du Président Fédéral en mettant l'accent sur l'importance de pouvoir bénéficier de ces moments d'échange entre la gouvernance fédérale et les élus de province.

Le Président fédéral s'exprime sur sa satisfaction de pouvoir rencontrer les Ligues et un tour de table de présentation est réalisé.

En hommage à Michel DENIAUD, ancien Président de la Ligue des Pays de Loire, décédé dimanche dernier et en souvenir des bonnes relations que la Ligue de Bretagne a toujours entretenues avec Michel et la Ligue voisine, Renan THÉPAUT demande d'observer une minute de silence.

Il propose une légère modification de l'ordre du jour de manière à faire la liaison entre le PST et les perspectives d'avenir de la Fédération et du sport en général :

- Les informations et affaires courantes :
- Les commissions
- Le PST, le COPIL, le partenariat
- Débat : question réponses avec le Président

Le Président régional adresse toutes ses félicitations à Patrick EVENO qui se verra remettre le trophée A.F.C.A.M. élite à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport le vendredi 22 mars sur proposition conjointe de la Fédération Française du tennis de table et de l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table. Belle distinction car c'est toujours un honneur quand un pongiste breton est reconnu pour ses qualités par ses pairs et notamment quand c'est multidisciplinaire.

Dans le même ordre d'idée, Il encourage les Présidents de Comité à ne pas hésiter à faire des propositions pour des distinctions de la Médaille de la jeunesse et des Sports et de l'Engagement

Associatif auprès de leurs Directions Départementales de la Cohésion Sociale.

Il a assisté aux championnats de France des régions à Besançon, compétition en souffrance actuellement. La Bretagne termine 7^{ème} sur 8 avec le 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} joueur au classement breton dans cette catégorie.

La dotation de tables par le Conseil Régional serait en bonne voie en attente du courrier officiel.

Chacun a pu prendre connaissance du visionnage des championnats de Bretagne vétérans dans l'émission du Quotidien sur TMC.

La Ligue achètera des billets pour les championnats d'Europe par équipes lors des championnats de France. Il verra avec André ce qui sera proposé aux Membres du Comité Directeur.

Un colloque féminin sera organisé lors des championnats de France individuels au Mans. La Ligue aura la même démarche que la saison passée en prenant en charge les déplacements pour les dirigeantes bretonnes qui auront répondu à l'invitation.

Alain GUENET fait le point sur l'organisation de la foire de Rennes qui sera gérée par la Ligue de Bretagne.

Un projet de construction d'une salle de tennis de table à Lamballe est lancé et la Ligue de Bretagne a été sollicitée par M. Loïc DERON, vice-président de la communauté des communes de LAMBALLE TERRE&MER pour échanger sur le dossier. Un rendez-vous sera organisé.

Dans la perspective de l'A.G. du CROS à Locminé prévue le 02 mars, la Ligue de Bretagne sera représentée par André PANNETIER et Patrick PASCO en présence du Président du C.N.O.S.F. Denis MASSIGLIA et M. Nicolas BELLOIR, Vice-président du CROS chargé des territoires.

Désormais, nos fiches de salaires seront faites par le CDOS 35. Cela devenait compliqué pour Nadine.

Il demande aux Présidents des Comités Départementaux de ne pas oublier d'informer les clubs de leur département de la possibilité donnée aux associations de rédiger des demandes de subventions provenant des Fonds du Développement de la Vie Associative (FDVA2). Le sport représente 30 % des demandes, le minimum est de 1 000 € pour un maximum de 10 000 € mais attention, les dossiers doivent être complets !

La Fédération a saisi l'opportunité d'un appel à projet lancé conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des Sports auprès des clubs qui souhaitent intégrer le projet Génération 2024. Il s'agit d'encourager le développement de passerelles entre le monde scolaire et les clubs sportifs. Il y a un cahier des charges avec 4 grands critères qui sont :

- Le développement de projets structurants entre le monde scolaire et les clubs sportifs
- La participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- L'adaptation des parcours des sportifs vers le haut niveau
- L'ouverture des équipements sportifs des établissements scolaires

Les clubs qui souhaitent s'inscrire dans ce projet sont invités à répondre aux questionnaires de la Fédération.

La Fédération a signé des conventions avec tous les partenaires de l'éducation : USEP, UNSS, UGSEL.

Le point sur la licenciation :

André PANNETIER présente les statistiques du nombre de licenciés au 22/02/2019 :

STRUCTURE	PROMOTIONNELLES	TRADITIONNELLES	TOTAL
CD 22	0617(- 017)	0963(- 008)	01580(- 022)
CD 29	1051(+033)	2351(- 132)	03402(- 099)
CD 35	1285(+097)	2194(+026)	03479(+123)
CD 56	0748(+084)	1534(- 036)	02282(+048)
LIGUE	3701(+197)	7042(- 150)	10743(+047)

Nous constatons une perte importante de licences traditionnelles (- 150) compensée toutefois par une augmentation des licences promotionnelles (+ 197). Légère hausse actuelle : +47.

La Fédération enregistre à la date du 10 janvier 2018 une baisse de 2,43 % pour les licences traditionnelles et une hausse des licences promotionnelles de 1,60 % pour les licences promotionnelles.

2) Approbation du CR du Conseil de Ligue du 24/11/2018.

- ✓ Le CR du 24 novembre est adopté à l'unanimité

3) Les Commissions

Avant de faire le tour des Commissions, le Président insiste pour que tous les courriers officiels partent du siège de la Ligue de Bretagne.

La Commission Sportive :

Michel KERISIT revient sur les points principaux de la CSR du 22/12/2018. Tous les membres du conseil de ligue ont reçu le compte rendu de cette CSR.

Le 2^{ème} tour de CF N2 seniors a eu lieu à PLOUFRAGAN en même temps que le tour de N1 qui avait lieu à THORIGNE-FOUILLARD. Le club organisateur de PLERIN a soulevé le problème de l'aide financière pour cette épreuve qui se révèle peu rentable financièrement pour le club organisateur.

Suite au désistement et à l'impossibilité du Comité du Morbihan de trouver une salle de 24 tables, le 4^{ème} tour de CF N2 jeunes aura finalement lieu dans 2 lieux. Les benjamins, minimes, cadets, filles et garçons joueront à THORIGNE-FOUILLARD et les juniors filles et garçons à VERN-SUR-SEICHE. Ce n'est pas une solution idéale ; mais, compte tenu des délais très courts, c'est la seule qui a pu être trouvée.

Les finales régionales par classements auront finalement lieu à QUESTEMBERT.

Championnats de Bretagne :

Une réunion préparatoire a eu lieu à DINAN le 1/02/2019. Les hôtels sont très chers. Didier nous suggère de voir avec le Président de Dinan ou Ludovic LORRE s'ils peuvent avoir des tarifs avec leurs sponsors.

Des réunions fédérales sur le devenir du championnat féminin sont prévues, dont une au Mans, et Karine PERCHOC a accepté de représenter la Bretagne.

Le Président pose la question de la communication des résultats des championnats vétérans et des articles dans la presse. Est-ce du ressort du délégué de l'épreuve ou du J.A. ? Il propose à Michel KERISIT de diffuser le document spécifiant le rôle d'un ou d'une déléguée d'une épreuve et de trancher sur la répartition des rôles dans le domaine touchant à la communication en générale.

La Ligue de Bretagne du Sport Adapté a contacté la Ligue pour faire appel à des arbitres dans le cadre de ses championnats de Bretagne. La date tombe le 24 mars jour de compétitions régionales. Le CD 56 a-t-il pris contact avec eux ? Non d'après Patrick qui expose le problème des arbitres qui ont déjà fait la formation pour pouvoir officier mais qui doivent la refaire suite à des modifications de catégories au sein de la Fédération du Sport Adapté.

Les jeunes :

Transports sur les stages :

Suite au problème du jeune que son père n'avait pas prévu d'aller chercher à la fin d'un précédent stage, celui-ci n'a pas souhaité confier son fils au prochain stage et en demande le remboursement. Un courrier lui a été envoyé sur son souhait de quitter la structure de la Ligue mise en place dans le cadre du C.S.T.

Les deux jeunes lycéens du Pôle Espoirs visés par une procédure concernant des faits survenus au cours du mois de septembre à l'internat du Lycée n'ont pas eu de nouvelles.

Le Président informe également les membres du CDL du renvoi du pôle espoir du jeune Sacha RICOU suite à des problèmes de comportement.

L'arbitrage :

Les membres présentent toutes leurs félicitations aux deux J.A. qui ont obtenu respectivement leur diplôme de formateur AR-JA1 pour Joël BEAUCREUX et de formateur JA2-JA3 pour Jean-Luc POTDEVIN.

Jean-luc POTDEVIN fait état du bilan actuel des formations d'AR et de JA de la saison 2018-2019.

- 38 AR formés
- 20 JA1 formés
- 04 JA 2 formés

Une formation de remise à niveau JA2 et JA3 sera organisée début Juin afin d'aborder les mises en poule par blocs et la nouvelle numérotation internationale des tableaux qui rentreront en vigueur dès la prochaine saison. Cette formation sera obligatoire pour officier sur des compétitions régionales. Une autre session sera mise en place en début de saison prochaine.

La CREF

Alain TRICOIRE nous expose un compte-rendu succinct de la réunion des CREF qui s'est tenue à Paris. Il évoque rapidement les sujets suivants qui ont été abordés :

- L'activité des C.R.E.F. en région
- Les rôles des C.C.F./C.R.E.F./I.R.F.
- Le projet club 2024
- Les projets associatifs
- Les visites fédérales en région

Un des objectifs principaux est de réfléchir à savoir comment développer, aider et accompagner les clubs qui souhaitent se développer.

La Fédération propose également de distinguer lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération prévue le 18 mai 2019 un dirigeant méritant au travers d'une action significative.

4) PST – COFIL – Développement partenariat

Profitant de la présence du Président Fédéral, Kenny RENAUX nous fait une présentation du P.S.T. et de l'état actuel de son avancement (voir annexe)

Le prochain COFIL est envisagé aux dates des 12/13 avril.

Valentin JAN, actuellement en étude à Nantes à AMOS, et avec qui la Ligue a signé un contrat en alternance sur les stages d'une durée maximum de 960 heures présente l'avancée de ses travaux :
Il va nous aider principalement sur les dossiers concernant le développement :

- Le partenariat
- L'identification des clubs sur les activités de développement
- La communication interne
- La communication vers l'extérieur, Fédération, autres avec Michel KERDONCUFF.

Voir son PowerPoint en annexe.

5) Questions/réponses avec le Président de la Fédération

Le Président PALIERNE se réjouit de pouvoir participer aux Conseils de Ligue des différentes Ligues de France et de voir les élus des différentes régions.

Il présente à l'aide d'un PowerPoint l'état actuel du sport en France et précise les contours des nouvelles orientations qui sont proposées par le gouvernement pour le mouvement sportif.

1. Contexte sportif :
 - Aujourd'hui la fédé devrait faire un centre de ressource avec dotation des régions (retard)
 - La fédération a 200 000 licenciés pour un budget de 5.3 M€ alors que le Badminton a le même nombre de licenciés mais pour un budget de 8.5 M€
 - Pendant 2 à 3 ans nous devons travailler pour l'avenir
2. Nouvelle gouvernance "inquiétude"
 - C'est un saut dans l'inconnu
 - Partage des informations depuis 1 an ?
 - La gouvernance 2018 c'est :
 - o Réunion des Présidents de fédérations olympique 1^{er} février
 - o Comité de pilotage
 - 4 états
 - 4 collectivités
 - 4 du mouvement sportif (CNOSE, CPSF, Fédé olympique, Fédé non olympique)
 - 1 MEDEF
 - Faire la reconstruction
 - Rapport CAP22 (Comité Action Publique) du 18 juillet 2018
 - Fiche de missions MS du PLF 2019
 - CNDS 160 M€ pour l'année 2019
3. Un avenir incertain pour la fédération

Sujets fédéraux abordés par les Membres et les présidents de Comité :

- Le budget de la coupe du monde devrait être équilibré à plus ou moins 30 000 €.
- La CAGID a fait état des situations financières des Ligues et des Comités. Le Président fédéral explique les raisons de la mise en place de cette commission.
- Des interrogations sont posées quant à la politique tarifaire de la Fédération. Le CD22 fait notamment état de son désaccord de ne pas pouvoir augmenter la part départementale des licences Promotionnelles qui se développent pendant que les licences traditionnelles baissent. Le Président Fédéral précise qu'une simplification des tarifications est actuellement en cours d'étude afin de faciliter la compréhension des services rendus par les différentes structures. Les missions et les rôles de chaque structure sont également à l'étude afin d'éviter les éventuelles redondances et de conserver la proximité aux Comités départementaux.
- La crainte des Comités de perdre leur autonomie est également évoquée. Les CD aspirent à participer à ces changements annoncés dans le monde sportif dont les conséquences financières peuvent être importantes. Le président précise toutefois que les réserves parfois importantes existantes dans certains Comités et certaines Ligues doivent avant tout servir au développement de l'activité et non être thésaurisées dans les banques.
- La clé du succès d'un projet repose sur le partage par tous de ce même projet, ce dont tous les présidents de Comités ne semblent pas actuellement convaincus sans doute insuffisamment informés de la méthodologie du projet. Le Président fédéral entend combler cette lacune.
- Une réflexion globale sur les compétitions qui, pour la plupart, sont en déficit de participants est également souhaitée.
- La Commission Statut et Règlement souhaite récupérer tous les statuts et règlements intérieurs des Comités pour s'assurer de leur conformité.

6) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13H30.

Le secrétaire Général
Jacques SORIEUX

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT